

Prise en compte du genre et du sexe dans l'ÉVALUATION DES RISQUES DES PESTICIDES

Avant qu'un **pesticide** soit vendu ou utilisé au Canada, les scientifiques de Santé Canada évaluent les risques qu'il pourrait présenter pour la santé humaine et l'environnement.

Santé Canada tient compte du risque plus important que les **pesticides** peuvent poser chez certains groupes d'individus en raison de facteurs comme les suivants :

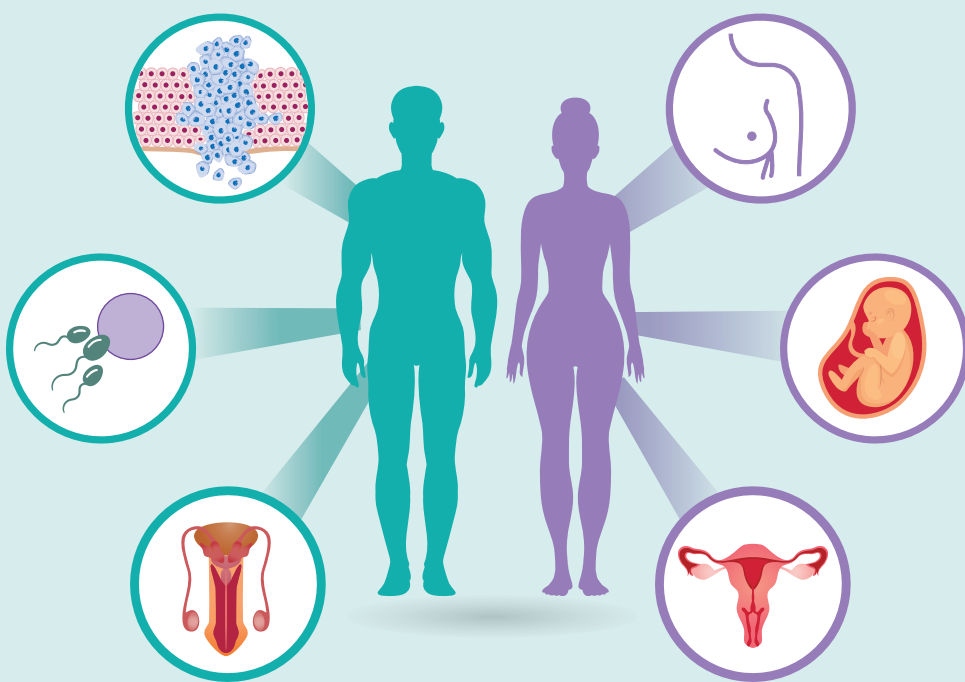
- Biologie
- Genre
- Sexe
- Comportement
- Âge
- Travail

La protection des groupes les plus sensibles sert de fondement aux décisions prises par Santé Canada concernant les modalités d'utilisation des **pesticides**.



Facteurs BIOLOGIQUES, SOCIAUX et CULTURELS

Différences BIOLOGIQUES en matière de toxicité



Les **toxines** peuvent avoir des effets qui diffèrent chez les **mâles** et les **femelles** en raison de différences quant à la masse adipeuse, la masse corporelle, aux hormones et aux organes.

Toutes les études sur la toxicité pour la santé humaine doivent compter des sujets tant mâles que femelles.

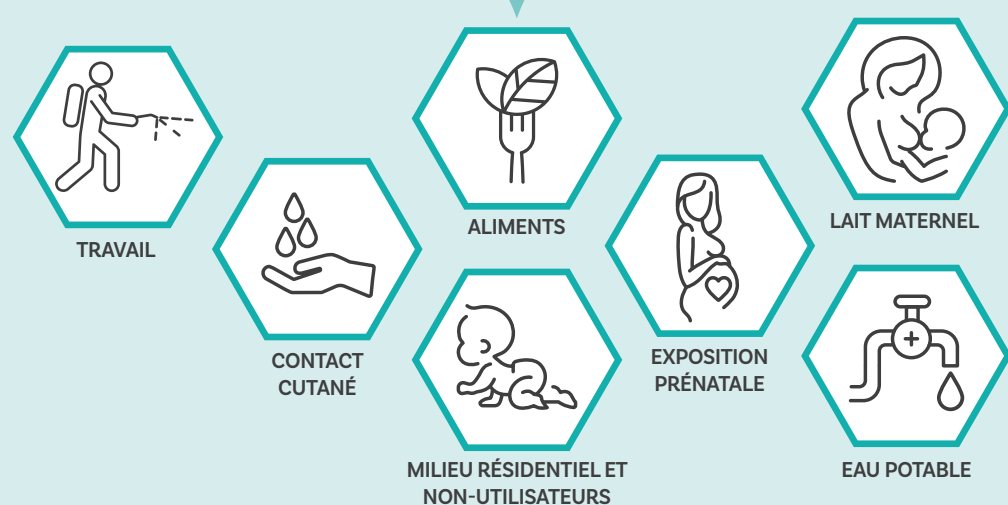
Voici des exemples d'effets toxiques propres au sexe :

- Fonctions propres aux organes (seins, testicules, ovaires, utérus)
- Certains types de cancer (seins, testicules)
- Fertilité
- Croissance et développement du fœtus

Facteurs SOCIAUX et CULTURELS donnant lieu à une exposition



Exemples de voies et de milieux d'exposition aux pesticides



Les scientifiques de Santé Canada évaluent les risques pour la population canadienne, dont les groupes plus susceptibles, dans des milieux où il pourrait y avoir exposition. La **Loi sur les produits antiparasitaires** impose l'exigence de tenir compte des populations plus sensibles, dont les femmes enceintes, les nourrissons, les enfants, les femmes et les personnes âgées.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web Canada.ca/les-pesticides